



Budget préservé ? Mais nouvelle purge sur les effectifs !

Les organisations syndicales du ministère ont été informées ce 26 septembre du projet de budget 2018. Sous réserve d'avoir plus de détails, en voici les grandes lignes.

Budget

10 milliards pour la culture, mais sans qu'en ait été précisé le périmètre exact. Comme d'habitude, nous avons eu droit aux usuels éléments de langage de la communication gouvernementale...

- 3,6 milliards de crédits budgétaire (+24 millions, + 0,7%)
- 3,9 milliards à l'audiovisuel public (-36 millions, - 0,9%)
- 1,6 milliards de dépenses fiscales (+ 36 millions, + 2,3%) ; il s'agit notamment des réductions de taux de TVA
- 724 millions au CNC (+17 millions, +2,4%)
- 93 millions "autres taxes affectées" (CNL, CNV, ASTP), stable.

Axe 1.

Plus de 200 millions pour l'*accès à la culture* : + 35 millions à la création artistique et culturelle, dont 5 millions pour le *pass culture* ; 15 millions sont transférés d'autres programmes.

Axe 2.

Hausse des crédits déconcentrés à destination des territoires : 860 millions (+6%).

Priorité Monuments Historiques : 326 millions d'engagement (+5% hors grands travaux)

Création d'un fonds de 15 millions pour la rénovation des MH des collectivités à faibles revenus. Ce sera toujours ça à apporter dans l'escarcelle de Stéphane Bern

Soutien aux collectivités pour la revitalisation des centres anciens et pour les espaces protégés (9 millions).

Axe 3.

Budget international du MCC : +1,3 million, +17%

Hausse du budget du bureau export musique : +0,8 million (+57%)

Axe 4.

779 millions (+6 millions) pour la création artistique

724 millions (+2,4%) pour le cinéma, l'audiovisuel et les jeux vidéo.

Axe 5

AFP : +3,6 millions au contrat d'objectifs et de moyens

Stabilité des aides à la presse hors portage (221 millions)

Pour l'audiovisuel public, un "plan Action Publique 2022" sera mis en œuvre, mais on n'en connaît évidemment pas le contenu !

Rémunérations

9,6 millions (+90%) en mesures catégorielles. Mais on ne connaît pas le fléchage !

Effectifs : ça craint !

L'hémorragie continue ! 160 emplois vont de nouveau être supprimés en 2018 (-0,5%).

Titre 2 : -110 ETPT (-1%) ; plafond d'emplois : 11 148 ETPT

Titre 3 : - 50 ETPT (-0,27%) ; plafond d'emplois : 18 430 ETPT

Et d'autres baisses sont prévues pour les années à venir !

Ce qui nous donne - 60 emplois en Administration centrale, - 10 dans les SCN , -25 dans les DRAC et -65 dans les EP qu'il faut additionner aux suppressions des emplois aidés qui ont servi à pallier le sous-effectif ces dernières années.

Des "réformes structurelles"

Des réformes structurelles sont annoncées, telle que la redéfinition des missions entre AC, DRAC et EP et la redéfinition des rapports avec les collectivités, ce qui n'est évidemment pas de bon augure pour les DRAC (transfert de missions ?).

Au nom de l'austérité budgétaire et de l'idéologie libérale, le gouvernement poursuit, comme ses prédécesseurs, son œuvre de destruction de l'emploi public. Et manifestement, il n'a pas l'intention de s'en arrêter là.

Les conséquences vont être dramatiques pour des équipes déjà fortement en souffrance et, en partie, démobilisées. Ce qui rend tout à fait ridicule l'affichage du ministère de lutter contre l'augmentation des risques psycho-sociaux.

Concernant les DRAC, la ministre ne peut affirmer d'un côté qu'elle souhaite remettre « les DRAC au cœur de l'action de ce ministère », leur « donner les moyens de leurs responsabilités » et se satisfaire d'une hémorragie des effectifs que sa propre inspection a dénoncé ces dernières années.